

A l'attention des porteurs de parts
du fonds MAM Asia

Paris, le 6 décembre 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous détenez des parts du FCP « MAM Asia » FR0000448953 (part C), et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons que Meeschaert Asset Management, la société de gestion du fonds, va procéder, conformément à la délibération du Directoire du 6 novembre 2017, à une modification de la stratégie d'investissement et au profil rendement/risque de ce FCP.

| 1. L'opération

Ce changement de stratégie consiste en la transformation de votre fonds en un fonds nourricier qui sera investi à hauteur de 85 % minimum en parts d'un fonds maître, et à titre accessoire en liquidités.

MAM Asia peut avoir une performance décorrélée de celle de son maître du fait de son intervention sur les marchés à terme pour réduire, partiellement ou intégralement, les risques de son maître en cas d'anticipation d'évolution défavorable des marchés concernés (notamment actions, devises...). La performance du fonds nourricier sera également différente de celle du fonds maître en raison de ses propres frais et des frais de couverture des risques actions et de change du fonds maître.

Le fonds maître sera le fonds GemAsia de la société GEMWAY ASSETS. Cette nouvelle stratégie de gestion, qui sera mise en œuvre à compter du 15 décembre 2017, nous permet de bénéficier de l'expertise de la société de gestion GEMWAY ASSETS dont la spécialité est d'intervenir, depuis sa création, sur les marchés émergents et de fait sur la Chine et plus largement l'Asie dans sa globalité.

Forts d'une longue expérience dans la gestion d'actifs et experts sur les pays émergents, les gérants et analystes de GEMWAY ASSETS se déplacent une fois par mois dans les pays émergents et rencontrent plus de 300 sociétés par an, permettant ainsi de comprendre les enjeux et les stratégies des entreprises directement auprès de leurs dirigeants, mais également d'appréhender in situ le climat économique du pays visité.

Ce changement de stratégie va orienter la gestion vers des investissements sur la zone Asie excluant le Japon, afin de constituer un portefeuille de convictions privilégiant majoritairement les valeurs de qualité à croissance pérenne.

Pour ce faire, Gemway Assets suit un processus rigoureux de stock-picking tout en incluant la gouvernance au cœur de ses décisions d'investissement, convaincue de son impact fondamental.



M E E S C H A E R T

Asset Management

Cette mutation a reçu un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 5 décembre 2017. Elle entrera en vigueur à compter de la valeur liquidative du 15 décembre 2017 calculée le 18 décembre 2017.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts à tout moment, le fonds n'appliquant pas de commissions de rachat.

2. Les modifications entraînées par l'opération

Les principales modifications entraînées par l'opération ainsi que les conditions de réalisation de l'opération sont les suivantes :

Profil de risque :

- Modification du profil rendement /risque : OUI
- Augmentation du profil rendement / risque : OUI

Augmentation des frais : OUI

- Stratégie d'investissement et profil de risque :

Le fonds MAM Asia qui investissait en direct à hauteur de 75 % de l'actif net en grandes capitalisations asiatiques investira désormais en totalité en parts du fonds maître GemAsia géré par GEMWAY ASSETS.

La zone géographique d'investissement qui couvrait toute l'Asie comprenant les pays d'Asie du Sud-Est, la Chine et le Japon se limitera désormais via l'exposition de son fonds maître, dans des actions d'entreprises cotées principalement dans les pays d'Asie hors Japon (Corée du Sud, Taiwan, Chine, Hong Kong, Singapour, Philippines, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Inde, Bangladesh, Pakistan). Le FCP pourra également être exposé, via son fonds maître, aux risques actions à travers des investissements sur des marchés d'actions internationales de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE et hors pays asiatiques présentant un lien avec les marchés des pays d'Asie hors Japon.

Via le fonds maître, le fonds qui pouvait être investi à titre accessoire (soit 10 % maximum de l'actif net) sur les titres de créances négociables et les obligations d'Etat ou d'émetteurs privés, pourra désormais en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 25 % maximum de l'actif net du fonds maître en titres obligataires, majoritairement émis par des Etats, réputés catégorie d'investissement « investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poors ou équivalent.

Au travers de la gestion du fonds maître, le fonds qui n'investissait que sur des grandes capitalisations pourra désormais être exposé jusqu'à 10 % de l'actif net du fonds maître en actions de moyennes ou petites capitalisations, ce qui peut augmenter le profil rendement/risque du fonds.

La nouvelle allocation géographique et la nouvelle stratégie d'investissement, à travers celle du fonds maître, modifie donc le profil rendement/risque de votre fonds.



MEESCHAERT

Asset Management

L'indicateur de performance a posteriori composé de 85 % de l'indice ASIA excluding JAPAN Net Total Return et de 15 % de l'indice Topix Net Total Return est remplacé par l'indicateur de référence du fonds maître : l'indice MSCI AC Asia ex Japan (USD), dividendes nets réinvestis.

- Frais et commissions :

Un système de calcul de frais de gestion variable est désormais instauré dans votre fonds : La première période de prélèvement des commissions de surperformance s'étendra du 01/01/2018 à la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2018 soit le 31/12/2018. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice comptable de l'OPCVM.

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : 5 % TTC de la performance au-delà de l'indice dividendes nets réinvestis. La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 5 % TTC de la sur performance positive du FCP par rapport à l'indice MSCI Asia ex Japan Index, en euros, dividendes nets réinvestis.

La commission de sur performance est fondée sur la comparaison entre la performance du fonds MAM Asia et celle d'un fonds fictif incrémenté au taux de l'indicateur de référence le MSCI AC Asia ex Japan (converti en euros, dividendes nets réinvestis) et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel. La provision de frais de gestion variables ne sera appliquée que lorsque la performance du fonds est supérieure à celle de son indice et simplement sur la partie positive de cette sur performance. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Le taux maximum des frais de gestion fixe passe de 2,39 % TTC à 1,74 % TTC.

Les commissions de mouvement sont supprimées.

Les commissions de rachat sont supprimées.

Les coûts indirects de frais de gestion maximum engendrés par la souscription des parts du fonds maître sont de 0,65 % de l'actif net. S'ajoutent également des coûts indirects relatifs aux commissions de mouvement et aux commissions de surperformance du fonds maître qui sont précisés en annexe dans un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.

Il peut donc en résulter une hausse globale du total maximum de frais de gestion imputé au fonds.

3. Éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Afin de vous assurer du caractère adapté de la stratégie de gestion, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du nouveau Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui figure en pièce jointe de ce courrier. Le DICI et le prospectus du fonds sont tenus gratuitement à votre disposition auprès de Meeschaert Asset Management, 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris.



M E E S C H A E R T

Asset Management

Ainsi, si la modification proposée vous convient, aucune action de votre part n'est requise. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts à tout moment, le fonds n'appliquant pas de commissions de rachat.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération proposée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Enfin, nous vous incitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et vous assurer qu'ils sont en adéquation avec vos projets et votre profil d'investisseur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Philippe Troesch
Président du directoire

P.J. : DICI de MAM Asia
Tableau comparatif des éléments modifiés